
États financiers de Les YMCA du Québec

31 décembre 2015

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-15



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
La Tour Deloitte
1190, avenue des
Canadiens-de-Montréal
Bureau 500
Montréal QC H3B 0M7
Canada

Tél. : 514-393-7115
Télec. : 514-390-4116
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Les YMCA du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les YMCA du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les YMCA du Québec au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L. / S.R.L.¹

Le 30 mars 2016

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Les YMCA du Québec

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2015

Notes	2015	2014
	\$	\$
Produits		
Activités des programmes	29 175 729	29 072 630
Subventions pour programmes	12 854 737	13 915 100
Loyer	1 722 838	1 703 772
Subventions pour les installations	1 762 983	1 710 452
Subventions pour les installations – intérêts	368 921	460 186
Dons de la Fondation des YMCA du Québec	1 289 286	1 078 551
Autres dons pour les programmes communautaires	1 456 954	1 464 404
Revenus de placement	98 664	207 047
	48 730 112	49 612 142
Charges		
Salaires et charges sociales	29 434 017	28 690 784
Dépenses liées aux programmes	3 450 871	4 248 229
Réparations et remplacements, fournitures d'entretien et contrats de service	5 050 466	4 883 300
Chauffage et électricité	1 664 084	1 705 317
Frais de location	1 162 782	1 184 169
Dépenses de bureau	1 036 197	993 475
Honoraires	845 181	1 031 969
Frais de promotion	685 529	706 525
Frais d'employés et perfectionnement du personnel	704 887	736 103
Assurances et taxes	711 029	705 412
Frais bancaires	423 608	500 783
Honoraires versés à YMCA Canada et autres cotisations	635 891	633 752
Contributions aux opérations de la Fondation des YMCA du Québec	334 937	324 065
Créances douteuses	134 078	237 682
Autres charges	148 490	262 747
	46 422 047	46 844 312
Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants	2 308 065	2 767 830
Intérêts des emprunts hypothécaires et autres coûts de financement	(542 140)	(660 431)
Amortissement des immobilisations	(3 655 272)	(3 521 483)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	1 480 123	1 455 696
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges avant la variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt	(409 224)	41 612
Variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt	(61 988)	48 216
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(471 212)	89 828

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les YMCA du Québec
État de l'évolution de l'actif net
 Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Investi en immobilisations	Grevé d'une affectation d'origine interne	Non grevé d'affectations	Total
	\$	\$	\$	\$
Soldes au 31 décembre 2013	9 988 572	862 409	2 131 769	12 982 750
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 017 571) ⁽¹⁾	—	2 107 399	89 828
Investissement en immobilisations	2 989 054 ⁽²⁾	—	(2 989 054)	—
Virement	—	(862 409)	862 409	—
Soldes au 31 décembre 2014	10 960 055⁽³⁾	—	2 112 523	13 072 578
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(2 237 137)⁽¹⁾	—	1 765 925	(471 212)
Investissement en immobilisations	2 798 400⁽²⁾	—	(2 798 400)	—
Soldes au 31 décembre 2015	11 521 318⁽³⁾	—	1 080 048	12 601 366

	2015	2014
	\$	\$
(1) Ventilation :		
Amortissement des immobilisations	(3 655 272)	(3 521 483)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	1 480 123	1 455 696
Variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt	(61 988)	48 216
	(2 237 137)	(2 017 571)
(2) Ventilation :		
Encaissement des subventions à recevoir	(1 212 318)	(1 141 934)
Acquisition d'immobilisations	2 605 874	2 632 998
Remboursement de la dette	1 717 400	1 639 014
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	(312 556)	(141 024)
	2 798 400	2 989 054
(3) Ventilation :		
Subventions à recevoir à court terme	1 264 186	1 212 328
Subventions à recevoir à long terme	7 023 277	8 287 453
Immobilisations	37 786 931	38 836 329
Tranche à court terme de la dette	(1 620 952)	(2 194 096)
Dette	(11 170 502)	(12 314 758)
Apports reportés afférents aux immobilisations	(21 501 463)	(22 669 030)
Contrats d'échange de taux d'intérêt	(260 159)	(198 171)
	11 521 318	10 960 055

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les YMCA du Québec
État de la situation financière
 au 31 décembre 2015

	Notes	2015 \$	2014 \$
Actif			
À court terme			
Encaisse		1 820 112	2 160 775
Placements	3	2 524 237	3 494 632
Débiteurs	4	1 782 707	2 215 900
Subventions à recevoir	7	1 264 186	1 212 328
Somme à recevoir de la Fondation des YMCA du Québec	10	424 257	505 323
Fournitures et charges payées d'avance		601 608	540 112
		8 417 107	10 129 070
Placements	3	1 569 311	2 255 678
Subventions à recevoir	7	7 023 277	8 287 453
Avance à recevoir de la Fondation des YMCA du Québec	10	497 523	120 742
Immobilisations	5	37 786 931	38 836 329
		55 294 149	59 629 272
Passif			
À court terme			
Créiteurs et charges à payer	6	4 356 443	4 976 146
Produits reportés liés à des activités de programmes		1 819 332	1 961 348
Autres produits reportés		1 844 066	1 982 701
Tranche à court terme de la dette	7	1 620 952	2 194 096
		9 640 793	11 114 291
Dette	7	11 170 502	12 314 758
Apports reportés afférents aux immobilisations	8	21 501 463	22 669 030
Contrats d'échange de taux d'intérêt		260 159	198 171
Autres passifs		119 866	260 444
		42 692 783	46 556 694
Engagements	12		
Actif net			
Investi en immobilisations		11 521 318	10 960 055
Non grevé d'affectations		1 080 048	2 112 523
		12 601 366	13 072 578
		55 294 149	59 629 272

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur
 _____, administrateur

Les YMCA du Québec

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Notes	2015	2014
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(471 212)	89 828
Ajustements pour :			
Variation de la juste valeur des placements		5 778	(81 004)
Amortissement des immobilisations		3 655 272	3 521 483
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		(1 480 123)	(1 455 696)
Variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt		61 988	(48 216)
		1 771 703	2 026 395
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	11	(528 657)	1 509 068
		1 243 046	3 535 463
Activités d'investissement			
Augmentation de l'avance à recevoir de la Fondation des YMCA du Québec		(295 715)	(136 611)
Acquisition de placements		(838 241)	(1 684 498)
Cession de placements		2 489 225	1 603 024
Acquisition d'immobilisations		(2 605 874)	(2 632 998)
		(1 250 605)	(2 851 083)
Activités de financement			
Encaissement des subventions à recevoir		1 212 318	1 141 934
Remboursement de la dette		(1 717 400)	(1 639 014)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations		312 556	141 024
Diminution des autres passifs à long terme		(140 578)	(83 629)
		(333 104)	(439 685)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse		(340 663)	244 695
Encaisse au début		2 160 775	1 916 080
Encaisse à la fin		1 820 112	2 160 775

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Les YMCA du Québec (le « YMCA ») est un organisme de bienfaisance voué à l'épanouissement du corps, de l'intelligence et de l'esprit de chacun ainsi qu'au développement de l'autonomie des personnes, des familles et des collectivités.

Par ses interventions, ses programmes et ses services, le YMCA vise à répondre aux besoins et aux attentes de la communauté. Il travaille de concert avec les personnes des communautés locales et des pays en développement, en vue d'obtenir la justice sociale et la maîtrise du milieu de vie.

Le YMCA a été constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Le YMCA applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés aux immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises afférentes à ces apports.

Les revenus afférents aux activités des programmes sont comptabilisés lorsque les services sous-jacents à ces revenus ont été rendus.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le YMCA devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, le YMCA comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Contrats d'échange de taux d'intérêt

Le YMCA recourt à des contrats d'échange de taux d'intérêt pour gérer son risque de taux d'intérêt afférent aux acceptations bancaires. Le YMCA a choisi de ne pas préparer la documentation requise pour l'application de la comptabilité de couverture.

Par conséquent, les contrats d'échange de taux d'intérêt sont constatés à la juste valeur à l'état de la situation financière à titre de passif. La juste valeur est déterminée à partir des cotes boursières et des cours obtenus d'institutions financières pour des instruments financiers dérivés identiques ou semblables. La variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt est présentée à l'état des résultats à titre de variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt.

Fournitures

Les fournitures sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de remplacement. La méthode du premier entré, premier sorti est utilisée dans le calcul du coût.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	25 et 40 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Rénovations majeures	10 ans
Véhicules, mobilier et matériel	3 à 5 ans

Produits reportés liés à des activités de programmes

Les produits reportés liés à des activités de programmes proviennent des programmes de développement communautaire qui sont financés au moyen de subventions gouvernementales, d'apports de divers bailleurs de fonds et des dons de la Fondation des YMCA du Québec.

Autres produits reportés

Les autres produits reportés représentent des sommes reçues dont les services seront rendus au cours de l'exercice suivant.

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Placements

	2015	2014
	\$	\$
Dépôt à terme, 0,95 %, échéant en janvier 2017 (au 31 décembre 2014 : 1,55 %, échéant en juillet 2015)	100 000	101 448
Obligations canadiennes, 2,25 % à 4,85 %, échéant entre juin et décembre 2016 (au 31 décembre 2014 : 2,25 % à 4,85 %, échéant entre février 2015 et décembre 2016)	281 996	1 011 082
Fonds communs diversifiés	3 711 552	4 637 780
	4 093 548	5 750 310
Tranche à court terme	2 524 237	3 494 632
	1 569 311	2 255 678

4. Débiteurs

	2015	2014
	\$	\$
Clients	176 243	224 921
Provision pour créances douteuses	(66 400)	(104 000)
	109 843	120 921
Intérêts courus à recevoir relatifs aux dettes subventionnées	215 712	246 248
Autres	1 457 152	1 848 731
	1 782 707	2 215 900

Les YMCA du Québec
Notes complémentaires aux états financiers
31 décembre 2015

5. Immobilisations

	2015			2014
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	2 601 730	—	2 601 730	2 601 730
Bâtiments, améliorations locatives et rénovations majeures	80 462 005	46 950 839	33 511 166	34 471 821
Véhicules, mobilier et matériel	14 504 521	12 830 486	1 674 035	1 762 778
	97 568 256	59 781 325	37 786 931	38 836 329

6. Crédoeurs et charges à payer

Au 31 décembre 2015, les crédoeurs et charges à payer incluent des sommes à remettre à l'État d'un montant de 40 881 \$ (24 411 \$ en 2014).

7. Dette

	2015	2014
	\$	\$
Acceptations bancaires liées au Centre YMCA Cartierville	6 005 540	6 385 167
Billet à payer lié au Centre YMCA Cartierville	4 877 892	5 566 349
Emprunt hypothécaire lié au Centre YMCA du Parc	1 858 022	2 302 038
Emprunt pour équipements	—	175 300
Billet à payer	50 000	80 000
	12 791 454	14 508 854
Tranche à court terme	1 620 952	2 194 096
Tranche à long terme	11 170 502	12 314 758

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2016	1 620 952
2017	1 676 142
2018	1 721 607
2019	1 705 803
2020	5 156 411
2021 et suivants	910 539

7. Dette (suite)

Acceptations bancaires liées au Centre YMCA Cartierville

En vertu d'une convention de crédit, le YMCA a obtenu, le 31 mars 2010, des facilités de crédit d'un montant initial de 7 000 000 \$ et de 964 000 \$ pour des périodes de 7 ans et de 5 ans, respectivement, lui permettant d'effectuer des emprunts sous la forme d'acceptations bancaires à escomptes d'une durée pouvant varier entre un mois et un an. Ces facilités de crédit, d'un montant de 5 552 770 \$ et de 486 587 \$, ont été renouvelées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Elles viennent à échéance le 30 novembre 2020 et le 30 juin 2020. Les acceptations bancaires à escomptes liées au Centre YMCA Cartierville détenues au 31 décembre 2015 sont d'une durée d'un mois, de valeurs nominales de 5 527 219 \$ et de 478 321 \$, portent intérêt au taux effectif de 2,15 % majoré des frais d'estampillage de 0,93 % et viennent à échéance le 30 janvier 2016. Afin de couvrir le risque lié aux fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur ces acceptations bancaires, le YMCA a conclu des contrats d'échange de taux d'intérêt. Ces contrats dérivés sont établis comme suit :

- a) Montant nominal initial de 5 552 770 \$, réduit périodiquement selon un échéancier prédéterminé jusqu'à son échéance prévue le 30 novembre 2020, portant intérêt au taux fixe de 3,08 % en échange de la réception d'un taux d'intérêt variable basé sur le taux CDOR un mois. De ce montant, une somme initiale de 1 957 430 \$ est subventionnée par un organisme externe;
- b) Montant nominal de 486 587 \$, réduit périodiquement selon un échéancier prédéterminé jusqu'à son échéance prévue le 30 juin 2020, portant intérêt au taux fixe de 3,08 % en échange de la réception d'un taux d'intérêt variable basé sur le taux CDOR un mois.

Le maintien de ce financement est sujet au respect par le YMCA des mêmes ratios financiers que le billet à payer lié au Centre YMCA Cartierville. Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2015.

Billet à payer lié au Centre YMCA Cartierville

Ce billet à payer, portant intérêt au taux de 4,77 %, est remboursable par versements annuels égaux de 953 973 \$, incluant les intérêts, et échoit en janvier 2021.

Une subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour ce projet permet de rembourser cet emprunt.

Le maintien de ce financement est sujet au respect par le YMCA de ratios financiers liés à la couverture du service de la dette et au maintien d'un montant minimal d'avoir net. Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2015.

Emprunt hypothécaire lié au Centre YMCA du Parc

Le YMCA a conclu une entente avec un organisme subventionneur (l'« Organisme ») selon laquelle l'Organisme s'engage à effectuer les paiements de l'emprunt hypothécaire (capital et intérêts) lié à la construction du Centre YMCA du Parc. L'emprunt hypothécaire porte intérêt au taux de 3,63 % et échoit en octobre 2019.

Emprunt pour équipements

L'emprunt est lié au financement des équipements du Centre YMCA Cartierville. Cet emprunt, portant intérêt au taux de 4,18 %, a été remboursé en décembre 2015 et était remboursable par versements mensuels de capital de 14 608 \$.

Les YMCA du Québec

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2015

7. Dette (suite)

Billet à payer

En 2011, le YMCA a conclu une entente avec un particulier pour l'achat d'une résidence au montant de 220 000 \$, dont 20 000 \$ étaient payables lors de la signature du contrat. Le solde du billet à payer ne porte pas intérêt et est remboursable par versements mensuels égaux de 2 500 \$, à compter de janvier 2011, et viendra à échéance en juillet 2017.

Subventions à recevoir afférentes aux dettes subventionnées

Le solde des subventions à recevoir d'un montant de 8 287 463 \$ (9 499 781 \$ en 2014) relatif aux dettes subventionnées est présenté comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Subventions à recevoir à court terme	1 264 186	1 212 328
Subventions à recevoir à long terme	7 023 277	8 287 453

Les organismes subventionneurs ont également accepté de payer les intérêts se rattachant au financement des subventions. La charge d'intérêts subventionnée s'élève à 368 921 \$ (460 186 \$ en 2014).

8. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont des apports reçus de la Fondation des YMCA du Québec, d'organismes gouvernementaux, de la Ville de Montréal et d'une société privée. Ces apports visent principalement les immeubles du Centre YMCA Cartierville, du Centre YMCA du Parc, du Centre YMCA Centre-Ville, du Centre YMCA de l'ouest de l'île de Montréal, du camp YMCA Kanawana et des améliorations apportées à une garderie. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	22 669 030	23 983 702
Apports reçus au cours de l'exercice	312 556	141 024
Amortissement de l'exercice	(1 480 123)	(1 455 696)
Solde à la fin	21 501 463	22 669 030

9. Lettre de garantie

En vertu d'une entente entre la Ville de Montréal et le Centre YMCA Centre-Ville, le YMCA a émis une lettre de garantie de 100 000 \$ en faveur de la Ville de Montréal. Cette lettre de garantie vient à échéance le 29 janvier 2017 et est garantie par un dépôt à terme du même montant.

10. Fondation des YMCA du Québec

Les états financiers n'incluent pas les actifs, les passifs ni les activités de la Fondation des YMCA du Québec (la « Fondation »). La Fondation a été établie dans le but de s'occuper des activités de financement du YMCA, qui, par conséquent, détient un intérêt économique dans cette fondation.

Au cours de l'exercice, le YMCA a comptabilisé un revenu de 1 289 286 \$ (1 078 551 \$ en 2014), des apports reportés afférents aux immobilisations de 16 689 \$ (91 964 \$ en 2014) et des produits reportés liés à des activités de programmes de 27 063 \$ (103 243 \$ en 2014) pour un total de 1 333 038 \$ (1 273 758 \$ en 2014) provenant de la Fondation. Le YMCA a versé à la Fondation une somme de 334 937 \$ (324 065 \$ en 2014) à titre de contribution aux opérations de la Fondation.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établi et accepté par les parties.

Le tableau suivant présente le sommaire de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2015, ainsi que les résultats de ses activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 :

	2015	2014
	\$	\$
Situation financière		
Total de l'actif	6 798 689	6 236 377
Total du passif	1 372 138	1 103 834
Total des soldes de fonds	5 426 551	5 132 543

Le passif inclut un montant total de 921 780 \$ (626 065 \$ en 2014) payable au YMCA.

	2015	2014
	\$	\$
Résultat des activités de fonctionnement		
Soldes de fonds au début	5 132 543	4 919 374
Total des produits autres que les dotations	1 355 670	1 431 226
Dotations	808 064	389 148
Total des charges et des dons	(1 869 726)	(1 607 205)
Augmentation nette des fonds	294 008	213 169
Soldes de fonds à la fin	5 426 551	5 132 543

11. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2015	2014
	\$	\$
Débiteurs	433 193	451 454
Fournitures et charges payées d'avance	(61 496)	(106 133)
Créditeurs et charges à payer	(619 703)	705 243
Produits reportés liés à des activités des programmes	(142 016)	320 111
Autres produits reportés	(138 635)	138 393
	(528 657)	1 509 068

12. Engagements

Le YMCA s'est engagé à louer des locaux en vertu de baux et il a signé des contrats de service avec des fournisseurs, qui viennent à échéance jusqu'en 2020. Les versements futurs s'élèveront à 4 204 770 \$ et comprennent les paiements suivants pour les prochains exercices :

	\$
2016	3 285 541
2017	559 672
2018	266 736
2019	84 668
2020	8 153

13. Accès pour tous

En tant qu'organisme de bienfaisance, le YMCA offre un programme d'accès pour tous à sa clientèle qui répond à des critères précis. L'accès pour tous permet à des individus ne disposant pas de ressources financières suffisantes d'avoir accès à ses activités communautaires ou physiques à tarif réduit. Ce montant d'aide financière totalise 1 211 849 \$ en 2015 (1 217 983 \$ en 2014).

14. Instruments financiers

En raison de ses actifs et passifs financiers, le YMCA est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation des instruments financiers.

Risque de crédit

Le YMCA consent du crédit à ses usagers dans le cours normal de ses activités et maintient des provisions pour créances douteuses, le cas échéant.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque auquel les placements en fonds communs diversifiés sont exposés et qui découle des fluctuations du taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

14. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Une tranche de la dette porte intérêt à taux fixe, alors que les intérêts relatifs à l'autre tranche sont subventionnés. Conséquemment, les risques de trésorerie sont minimes.

Le YMCA est exposé au risque de taux d'intérêt découlant des variations dans le taux de base, puisque les acceptations bancaires portent intérêt à taux variable. Afin de gérer cette volatilité, le YMCA a des contrats d'échange de taux d'intérêt dans le but de fixer les taux d'intérêt des acceptations bancaires à 3,08 % et qui viennent à échéance au 30 juin 2020 et au 30 novembre 2020.

15. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.